AUTOUR DE LILLE

HAUBOURDIN

Succès scolaire. — Nous sommes heureux d'apprendre le succès obtenu au dernier examen du brevet élémentaire, par les élèves du cours complémentaire dirigé par Mme Vermont.

Les 5 élèves présentées ont été toutes reçues.

Sincères félicitations aux professeurs, et particulièrement à Mme Mallet, chargée de ce cours.

LILLERS

Un soldat disparaît à l'Ecole de Natation du 169e de ligne à Toul. — M. le commissaire de police de Lillers, recevait samedi une dépêche du colonel du 169e de ligne à Toul, le priant d'informer, avec tous les ménagements possibles, la mère du soldat Delannoy Albert, de Lillers, que son fils avait disparu dans la Moselle, au cours des exercices de natation.

Une deuxième dépêche reçue samedi faisait connaître que le corps du malheureux soldat n'avait pas été retrouvé.

Le désespoir de la pauvre mère fait peine à voir. Albert Delannoy était un bon fils et l'unique soutien de la veuve qui a d'autres enfants en bas-âge.

Un vieillard perdu est retrouvé. — Jeudi dernier, M. Rousseau, commissaire de police, rencontra sur la route du Bas-Rieu, un vieillard qui marchait avec peine et qui se disait perdu depuis environ un mois. Les journaux ayant signalé le matin même la disparition depuis 22 jours d'un sieur Auguste Sonneville, originaire de Laventie au sujet duquel on éprouvait de grandes inquiétudes, M. Rousseau téléphona à la gendarmerie de Laventie et acquit bientôt la certitude que le malheureux vieillard n'était autre que Sonneville que tous à Laventie, croyait mort au fond de quelque fossé. Après s'être restauré, Auguste Sonneville fut reconduit par le train et les siens qui l'attendaient à la gare, le reçurent en pleurant de joie.

FOREST

La Fête du « Devoir ». — Une belle manifestation. — On fait bien les choses, dans la coquette et hospitalière commune de Forest et les nombreux visiteurs qui prirent part dimanche à la fête du « Devoir » organisée en l'honneur des soldats du feu, emportèrent de cette belle manifestation un bien agréable souvenir.

Nous tenons à féliciter de suite les « Amicalistes » de l'Ecole publique de la très louable initiative prise par eux, d'organiser de façon impeccable cette fête. Nous complimentons aussi comme elle le mérite, l'administration municipale de M. Napoléon Masquelier, maire, dont les généreux auspices, étaient assurés aux organisateurs.

La fête fut réussie on ne peut mieux.

Après la réception des sociétés, le cortège passé en revue, d'abord, défila ensuite au milieu d'une foule nombreuse enthousiasmée.

Les vaillants gymnastes de « La Gauloise » d'Hem, se firent vivement applaudir, tant au cours de leur fête de jour, qu'au cours de leur fête de nuit.

Les excellents musiciens de Forest et d'Hem-Citadelle obtinrent eux aussi un vif succès.

Le champ de foire reçut de nombreuses visites et le bal fut très animé.

WATTRELOS

A la société de gymnastique « La Patriote ». — L'excellente société de gymnastique « La Patriote », prendra part aux concours de Reims, d'Arras et d'Ath (Belgique), les 11 juillet, 22 et 29 août.

Chez les laïcs. — Le Comité de la Caisse des Ecoles et les Amicales d'écoles publiques, prendront part, le 12 juillet, à la fête fédérale laïque de Leers.

Plainte et procès. — Des procès-verbaux ont été dressés à Antoine Dubois, 47 ans, journalier à Roubaix, pour ivresse, et à l'automobiliste 988-D-4, qui faisait du 40 à l'heure, rue d'Audenarde.

— Mme Maria Imbreckt, 38 ans, porte plainte pour violences contre Marie Dubus, sa voisine.

Les concerts publics. — La reprise des concerts d'été aura lieu jeudi 2 juillet à 20 heures et demie, Grand'Place, avec le concours de la Société Philharmonique du Crétinier.

La nouvelle consultation de nourrissons. — Son inauguration. — C'est M. le docteur Poiret, inspecteur départemental, de la santé et de l'hygiène publique qui présidera le 23 juillet, à 15 heures, l'inauguration de la consultation des nourrissons de la Baillerie.

Nouvelle du Maroc. — Georges Dewilders, le zouave blessé récemment, est dans un état satisfaisant ainsi que l'annonce un télégramme reçu par ses parents.

Résultats d'adjudications. — Fournitures de vêtements aux enfants des écoles publiques : Camisoles et chandails 1305 fr. 50. Adjudicataire : Lebembre, de Lille, 14.56 % de rabais.

Pèlerines et manteaux, 2730 fr. Adjudicataire, Langesse, de Beauvin, 1 fr. 53 % de rabais.

Galoches, 1016 fr. 50. Adjudicataire, Vanbestienne, de Tourcoing, 13 fr. 65 % de rabais.

Bas en laine, 616 fr. 25. Adjudicataire, Langesse, de Beauvin, 15 fr. 53 % de rabais.

TOUFFLERS

Réunion du Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira en session budgétaire, lundi prochain, à 19 heures et demie, salle de la mairie.

« Crise ministérielle ». — Au cours d'une crise nerveuse, l'âne de M. Edouard Delepaille, marchand ambulant à Toufflers, a brisé ses harnais, a mordu Mme Driesalle et a ensuite pris le large. Cette crise ministérielle » ne fut pas de longue durée.

FOREST

La fête du « Devoir ». — Les discours. — Au cours de la fête du « Devoir » qui se déroula à Forest dimanche, à l'occasion de l'inauguration du nouveau corps des sapeurs-pompiers, M. Napoléon Masquelier, maire, prononça une éloquente allocution, souhaitant une cordiale bienvenue aux amis et aux sociétés qui prêtaient leur concours à la fête.

En excellents termes, M. le maire célébra les hautes vertus des soldats du feu, et se fit applaudir.

A l'issue de la fête de gymnastique, M. Delemmieux, conseiller municipal d'Hem, et président de « La Gauloise » remercia publiquement Forest et son administration municipale de l'accueil fait aux étrangers, complimenta les amicalistes laïcs de leur louable initiative en faveur du vaillant corps des pompiers, eut un mot aimable pour le [illegible] enseignant et termina en assurant la population que tous emporteraient un excellent souvenir de la fête du « Devoir ».

SAILLY

Au Conseil municipal. — Au cours de sa dernière réunion, le conseil municipal a décidé de solliciter de M. le Préfet un secours en faveur des cultivateurs éprouvés lors des récents orages.

LANNOY

Terrible rencontre. — Un cheval grièvement blessé. — Deux voitures se sont rencontrées au coin de la Place et de la rue de Tournai. Le choc fut très violent et le cheval de M. Jules Meschaert, marchand de légumes à Lys, eut un genou ouvert. La pauvre bête a reçu aussitôt les soins de M. Dupire, vétérinaire.

LYS-LEZ-LANNOY

Disparu, retrouvé. — Le jeune Alfred Laquenne, 17 ans, aide-paveur, disparu depuis plusieurs jours, a été retrouvé près de Menin (Belgique), en bonne santé.

Fête Nationale du 14 Juillet. — Programme. — La veille 13 juillet, à 10 heures du matin, Distribution de bons de viande aux indigents français du Bureau de bienfaisance.

Journée du 14. — A 8 heures, rues de Cohem et du Vert-Pré, formation du cortège. A 4 heures, revue et départ. Itinéraire : rues du Vert-Pré, de Cohem, Vieille-Place, rues de Leers et de l'Eglise, et dislocation à la Place. A 6 heures, sur le kiosque de la Place, grand concert par toutes les sociétés subventionnées et la « Club des Vingt » de la ville. A 7 heures, distribution des primes chez M. Henri Carette-Bodelle, aux sociétés subventionnées et aux sociétés non subventionnées. 15 primes de 15 francs tirées au sort entre les sociétés non subventionnées de la ville qui ont un règlement inscrites à la mairie avant le 10 juillet, présentes à la revue et qui assisteront au cortège. Un ticket par 10 sociétaires. Un sociétaire ne pourra concourir que dans une seule société. Les sociétés de moins de 15 membres ne seront pas admises. A 7 heures et demie, place de l'Eglise, fête de gymnastique par la société municipale l' « Avant-Garde » Programme: Présentation des gymnastes; mouvements d'ensemble de la XXXVe fête fédérale belge ; sauts en hauteur et en longueur par les pupilles ; mouvements d'ensemble du Concours d'Arras par les pupilles; Simultané aux barres parallèles ; pyramides avec engins.

A 10 heures, grand feu d'artifice, place J.-B. Delannoy.

Le pied écrasé. — Jules Delmeeren, 13 ans, aide-tisserand chez Rasson, a eu le pied droit écrasé par la chute d'un poids. Il devra prendre au moins 8 semaines de repos.

Coup de couteau. — Henri Dubus, 16 ans, aide-tisserand chez Rasson, s'est donné un coup de couteau à la main droite au cours de son travail.

Conseil municipal. — Avant la nomination des délégués sénatoriaux dont nous avons donné les noms hier, le conseil a approuvé le compte administratif de 1913, donnent un excédent de recettes de 5.785 fr. 52 et le compte du Bureau de Bienfaisance pour 1913, donnant un excédent de recettes de 2.809 fr. 70. La question d'installation de l'énergie électrique est ajournée pour complément d'étude.

NORD

DOUAI

Un maçon tombe et se tue. — Lundi, vers 2 h. 3/4 du soir, Alfred Capon, 30 ans, célibataire, maçon au service de M. Fleuret, entrepreneur, demeurant 56, rue d'Arras, chez Mme Léger-Capon, sa sœur, travaillait boulevard Pasteur, en face le Pont de l'Entrée des Eaux, à une maison qu'on y construit pour M. Buire, directeur d'usine.

Afin de poser, au faîte des murs des corbeaux destinés à soutenir les chéneaux, il y montait un seau d'eau pour humecter la maçonnerie et rendre le mortier plus adhérent. Il se trouvait sur une échelle, à dix mètres de hauteur, quand soudain, perdant l'équilibre, il tomba à la renverse, et passant à travers les glages, vint s'écraser sur le dallage en ciment armé du rez-de-chaussée.

Le docteur Adolphe Faucheux, appelé auprès du maçon, constata une double fracture de la base et de la voûte du crâne. La mort avait été instantanée.

Le cadavre de Capon a été reconduit en voiture chez sa sœur, rue d'Arras.

Conseil de révision. — Une session spéciale du Conseil de revision a été tenue lundi, à l'Hôtel de Ville, pour l'examen des conscrits ajournés des classes 1914, 1913 et 1912.

Bon nombre de ces jeunes gens ont été reconnus aptes au service militaire.

Une plainte. — M. Régis Broutin, mécanicien, au service de la Traction électrique des bateaux, s'étant vu le chemin barré sur la Dérivation de la Scarpe, par trois bateaux, demanda passage.

Du bateau Corse, la fille Fernande Bernière, 26 ans et le contre-maître Gaston Delplace, amant de celle-ci, l'invectivèrent. Puis la fille Bernière le frappa et le gifla, cependant que Delplace lui jetait des cailloux.

Broutin a porté plainte.

L'indésirable. — La gendarmerie a arrêté Emile Duthois, 34 ans, sujet belge, né à Houtem, qui a commis le triple délit de vagabondage, d'infraction à un arrêté d'expulsion et de défaut de carnet anthropométrique.

WAZIERS

Vol. — On a, la nuit, volé des sacs au préjudice de M. Jules Coget, débitant.

VALENCIENNES

Nos Artistes. — Un ancien élève de notre Ecole Nationale de Musique, M. Delforge, trombone, a obtenu un deuxième prix au Conservatoire de Paris.

CAMBRAI

HAUCOURT

— La gendarmerie, en vertu d'un mandat d'amener, a arrêté la femme Léocadie Decaudin, ménagère, inculpée d'incendie volontaire.

ORS

— Buridon Louis, dit « Monte-au-ciel », se trouvait avec sa femme dans un estaminet. Cette dernière fut prise à partie par Dupont Abel, et il en résulta un pugilat entre les deux hommes. Une enquête est ouverte.

CAUDRY

Cheval emballé. — Lundi matin, M. Simon Coutant, marchand ambulant, revenait de la gare du Nord, dans sa voiture attelée d'un cheval, lorsque, rue de Saint-Quentin, à la hauteur de la rue Louise-Michel, l'animal s'emballa, malgré les efforts de son conducteur pour le retenir.

L'animal franchit, à toute vitesse, plus d'un kilomètre, semant la panique sur son passage, lorsqu'arrivé rue de Valenciennes, l'agent Nicolas Lesage qui sortait du château de M. Morcrette-Ledieu, se jeta résolument à la tête du cheval et après avoir été traîné sur une distance de 30 mètres environ, parvint à le maîtriser.

L'agent Lesage a été félicité de son acte de courage par les nombreuses personnes présentes.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche 28 juin, à midi, sous la présidence de M. Ernest Plet, maire.

19 conseillers sont présents, les autres sont excusés.

M. Cardon Stéphane est nommé secrétaire.

Le Conseil procède d'abord, à la nomination des délégués sénatoriaux.

Puis l'assemblée ratifie un marché de gré à gré, de 1.265 francs, à prélever sur le crédit des fêtes, passé avec M. Jules Muguel, entrepreneur de fêtes à Cambrai, pour les réjouissances organisées à l'occasion de la Fête Nationale et de la Fête des Tuilistes.

Un avis favorable est ensuite donné à 12 demandes de bourses d'assistance et à 14 demandes de soutiens de famille.

Le Conseil ratifie une demande d'admission, à l'hospice des vieillards.

La séance est levée à 1 heure et demie.

Gala de Boxe. — Le gala de boxe en plein air, organisé, dimanche après-midi, par le Star-Club Caudrésien, fut des plus réussis.

Le programme était très bien composé et les combats qui y furent disputés, furent sincères et émotionnants.

Voici les résultats :

1er combat en 8 rounds de 2 minutes Gaston Rémy, 46 kil. de Caudry, est vainqueur par abandon au 2e round de Fernand Delcourt, 46 kil., de Roubaix.

2e combat, en 8 rounds de 2 minutes, Edmond Selle, 36 kil., de Valenciennes, bat Louis Jansens, 36 kil., de Roubaix, par abandon au 4e round.

3e Grand match de boxe française, en 10 rounds de 3 minutes : Lamboux, 69 kil., professeur de boxe à Hautmont, est déclaré vainqueur de Stoclet, 67 kil., prévost de boxe de Maubeuge, qui abandonne au 6e round, souffrant d'un point de côté.

4e combat, en 10 rounds de 2 minutes Oscar Laloynux, 40 kilos, de Hautmont, est vainqueur au point de Florin, 40 kil., de Roubaix. Cette décision est contestée par le public, véritablement, le match nul s'imposait.

5e Exhibition en 3 rounds de 3 minutes. Le Caudrésien, Gaston Pigol, champion du Nord et Vanbervliet, de Denain, donnent ensuite une exhibition de boxe.

6e Berteaux, 48 kil., de Sous-le-Bois, bat David, de Caudry, qui abandonne au 3e round.

7e combat, en 10 rounds de 2 minutes, Gobel, 55 kilos, de Caudry, est déclaré vainqueur aux points de Richard, 56 kilos, de Lille. Combat acharné où les deux pugilistes firent preuve d'entrain et de courage.

5e combat, en 10 rounds de 3 minutes, Van Lierde, 56 kilos, de Hautmont, est déclaré vainqueur de Dehaine, 56 kilos, de Tourcoing, qui abandonne au 5e round.

AVESNES

DOMPIERRE

Grave accident de voiture. — Hier vers cinq heures du soir, M. Albert Mercier, cultivateur, s'en revenait des champs en compagnie de son ouvrier, le sieur Patin.

En cours de route, ils rencontrèrent la voiture d'un fermier voisin en laquelle, sur l'invitation de ce dernier, ils prirent place.

L'attelage cheminait depuis quelque temps, lorsque soudain le cheval prit peur et s'emballa pour aller se jeter sur une machine agricole abandonnée au milieu de la route au lieu-dit « Cache d'en Haut ».

Sous la violence du choc, MM. Mercier et Patin furent projetés en avant.

Le premier tomba sur les dents en fer de l'instrument aratoire et se blessa grièvement au coude et à la mâchoire.

Quant à M. Patin, il s'en tira avec quelques égratignures à la figure et aux mains.

Transporté chez M. Zéphyr Courtin, M. Mercier y reçut les soins du docteur Solan qui, outre les blessures que nous avons signalées, constata que le malheureux cultivateur avait le bras droit fracturé.

Son état inspire encore de vives inquiétudes.

MAUBEUGE

Extrait de jugement. — La police a arrêté Pauline Mathias, 39 ans, qui avait été condamnée à 1 mois de prison par la 9e chambre de la Seine.

Trop confiante. — Mme Emilia Yolée, demeurant rue des Ecoles, avait un billet de 50 francs à changer.

Elle eut l'imprudence de le confier à sa voisine, Marie Cox, 29 ans. Celle-ci alla bien faire la monnaie, mais on ne la revit pas.

On la recherche.

SOUS-LE-BOIS

Surpris à temps. — M. Victor Delvallée, soudeur, 271, rue d'Hautmont, rentrait à son domicile, lorsqu'il trouva dans la cuisine un nommé Paul Briatte. Poussant la porte de la remise, il se trouva en présence de son beau-frère, Jules Mignon, qui un trousseau de clefs en main, s'apprêtait à dévaliser sa caisse.

M. Delvallée a porté plainte contre les deux compères qui sont en fuite.

JEUMONT

A l'Union Chorale. — L'Union Chorale se rendra au concours de Dieppe, le 5 juillet prochain. Se faire inscrire chez M. Malengraux, rue de la Mairie.

BERLAIMONT

Conférences horticoles. — Dimanche 5 juillet, à Berlaimont, à 10 heures du matin, à la mairie.

A Avesnes, jardin de M. Paul Cousin, à 3 heures de l'après-midi.

Tombola gratuite en faveur des sociétaires présents.

BEAUDIGNIES

Mauvaise plaisanterie. — On a coupé nuitamment des cônes artificielles clôturant une pâture qui est la propriété de M. Désiré Wallerand, cultivateur. Le préjudice causé est de 20 francs.

ETRŒUNGT

Avenir du prolétariat. — Les membres du Comité de l'Avenir du Prolétariat sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 30 juin, à 6 heures du soir, salle de la mairie.

GRAND-FAYT

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, approuve le compte de gestion du receveur municipal, ainsi que le compte administratif présenté par le maire, dont l'excédent de recettes se chiffre à 2.993 fr. 46.

Vote le budget additionnel de 1914 et le budget primitif de 1915, ce dernier se balançant à la somme de 12.568 fr. 25

Revise la liste d'assistance médicale gratuite et approuve les divers budgets du Bureau de Bienfaisance.

FOURMIES

Colombophilie. — Résultats du Concours d'Angoulême. — 565 kil. 45 pigeons engagés. Lâcher à 5 heures. Vent Sud. — 1er, Mileux ; 2e, Picquart ; 3e, Bairia ; 4e et 5e, Crotin Vital ; 6e, Bachelart ; 7, Herbin Fédore; 8e, Hardy ; 9e, Picquard. Vitesse obtenue, 80 k. 500 à l'heure.

HAZEBROUCK

L'infanticide. — Me Sergheraert, avocat de Maria Caulier, qui avait été écrouée à la maison d'arrêt, a obtenu pour sa cliente une mise en liberté provisoire.

La jeune fille a quitté la prison lundi vers midi.

Me Deblock a également demandé la mise en liberté provisoire de Mme Asseman, chez qui fut trouvé le cadavre de l'enfant.

Cette requête sera probablement agréée. Mme Asseman quitterait aujourd'hui, dit-on, la prison.

MERVILLE

— Un commissaire spécial de la Préfecture a notifié, samedi, dans l'après-midi, aux conseillers municipaux, l'arrêt du Conseil d'Etat, annulant les élections municipales de 1912.

Dans ces conditions, le Conseil municipal n'existant plus, il n'a pu être procédé à la nomination des 9 délégués sénatoriaux, pour l'élection du 2 août prochain, qui doit pourvoir au remplacement de M. Maxime Lecomte, sénateur, décédé.

Ce sont 9 voix réactionnaires en moins. Il y a tout lieu d'espérer que, d'ici le 2 août, le parti républicain mervillois, qui est en train de se réorganiser, aura balayé les réactionnaires qui détiennent, par surprise, la mairie de Merville depuis 2 ans.

9 délégués sénatoriaux républicains pourront alors apporter leur concours précieux au candidat du congrès et une fois de plus, avec l'appoint des délégués d'Hazebrouck, Steenbecque, etc., l'arrondissement d'Hazebrouck aura décidé de la victoire républicaine. C'est là un fait qui a son importance et qui vaut la peine d'être signalé.

⁂

Mercredi aura lieu une réunion de la Ligue Républicaine. Le choix des candidats aux prochaines élections municipales y sera fait.

Nous avons tout lieu d'espérer que le parti républicain mervillois saura faire l'Union étroite de toutes ses fractions : la victoire est à ce prix.

DUNKERQUE

Au bal Calypso. Deux agents battus. — La nuit dernière, vers minuit, une quinzaine d'individus dansaient sur le trottoir du bal Calypso. Deux agents les regardaient ; les danseurs vinrent gesticuler devant eux pour les narguer. Un consommateur conseilla aux jeunes gens une tenue plus correcte. L'un de ceux-ci, furieux, bondit sur l'inconnu et lui lança des coups de poing au visage. Les agents firent cesser le brutal personnage. Une centaine de ses camarades entourèrent les agents, leur arrachèrent leur prisonnier et rouèrent de coups les malheureux agents. Heureusement, l'agent Bernard put sortir son revolver et le déchargea en l'air. Les courageux individus s'enfuirent à toutes jambes. Un enquête.

Jambe cassée. — Le docker Bergh Constant, 40 ans, déchargeait du blé à bord d'un trois-mâts. Il glissa sur une planche et se fractura la jambe. Il a été conduit à l'hôpital.

Grêle de coups de poing. — Joseph Dewerger, raisonneur, rue Saint-Gilles, excita la jalousie de Maurice X..., en plaisantant avec sa bonne amie. X... se fâcha et porta un violent coup de poing à Dewerger qui porta plainte.

— M. Fahy buvait un verre avec un nommé Camille X... Celui-ci, sans explications, lui porta plusieurs coups de poing. M. Fahy porta plainte.

ESQUELBECQ

Arrestation. — Le journalier Charles Vitse avait laissé une somme de 28 francs dans la poche de son gilet qu'il avait retiré pour travailler dans un champ à Ledringhem. Un gamin de 11 ans, Georges M..., s'empara de ladite somme dont il employa une partie de la somme à se payer un voyage à Dunkerque. C'est à la descente du train, en gare d'Esquelbecq que le jeune voleur fut arrêté.

WATTEN

Nous informons nos lecteurs et amis de la localité qu'à dater du 1er juillet, le service de vente de notre journal sera assuré régulièrement chaque jour par M. Laurence notre nouveau dépositaire, qui remplace M. André Courtles, son regretté prédécesseur. M. Laurence vendra également toutes publications populaires, ainsi que les volumes. Il se tiendra à la disposition des habitants pour les courses quotidiennes à faire dans Saint-Omer.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

AVION

Agression. — Mme Théophile Verschueren, 48 ans, cabaretière, au lieu dit Bout d'Hoteinr, de retour d'Avion, où elle était allée faire des courses, retournait, vers 10 heures du matin, à son domicile, lorsqu'un inconnu sortit d'un champ de blé, dans le sentier de la Couture, la terrassa, la serra fortement au cou et lui prit un porte-monnaie contenant 22 francs.

Mme Verschueren a donné le signalement de l'inconnu, que l'on recherche.

BETHUNE

LENS

Suites mortelles de brûlures par du café. — Le jeune Gabriel Merlu, 2 ans, qui fut brûlé par du café, ainsi que nous l'avons relaté dans un précédent numéro, est mort des suites de ses blessures, après quelques jours de dures souffrances.

— Mathilde Levant, 14 ans, Jeanne Féralon, 17 ans, trieuses, Julia Vonst, veuve Levant, 41 ans, journalière, demeurant corona Blanc, surprises à voler du charbon dans les voies de garages des Mines de Liévin, se sont vu dresser procès-verbal par la police.

— En compagnie de Léon Devos, 7 ans, Maurice Deketelaere, 7 ans, entra chez son parrain, Evariste Bernard, cabaretier rue Victor-Hugo. Ils montèrent à l'étage et furent tentés par une montre accrochée dans la chambre de M. Oscar Verstraete, platonneur, pensionnaire de la maison. Ils partirent en l'emportant, ainsi que sa chaîne et la vendirent pour 50 centimes, à Fernand Delattre. M. Bourgeois, commissaire de police, a verbalisé contre les gamins et le père du jeune Delattre, qui eut connaissance du fait.

WINGLES

M. Louis Alfin, terrassier, a porté plainte contre Eugène Blet, monteur, qui est parti de chez lui en emportant une pelle.

SALLAUMINES

— Thiéry Emile, 34 ans, au service de M. Mattens, propriétaire d'une maison close de Lens, eut une discussion avec un passant sur la ducasse de Sallaumines. M. Coisard, commissaire de police, voulut intervenir pour séparer les querelleurs. Il fut très mal reçu. M. Coisard, dans la lutte se foula la main droite et le pouce gauche.

M. Ferbus prêta main-forte au Commissaire de police qui arrêta l'individu. Thiéry, qui est très mal noté, a déjà eu maille à partir avec la justice.

COURRIERES

Elections à la Caisse de Secours des Mines. — Dimanche ont eu lieu à Sallaumines, des élections à la caisse de secours des Mines de Courrières, pour la 6e circonscription. Fosses nos 5, 12, 13 et 18.

Voici les résultats : Cuvelier Alexandre, délégué sortant; candidat syndiqué et d'unité minière, 531 voix, élu. — Adolphe Hourdequin, mineur, du Vieux Syndicat, candidat syndiqué et d'unité minière, 524 voix, élu.

SAINT-OMER

Les fêtes de l'aiguille. — Les fêtes organisées par le Comité des Fêtes publiques et de Bienfaisance, à l'occasion du couronnement de la Reine de l'Aiguille, se sont déroulées dimanche, par un temps splendide, au milieu de l'enthousiasme général.

Pour en rehausser l'éclat, le Comité avait sollicité et obtenu la présence à Saint-Omer de la Reine des Reines de Paris, et de ses demoiselles d'honneur, qu'accompagnaient plusieurs membres du Comité des Fêtes de Paris.

En outre, elle s'était assurée le concours de la musique anglaise : « The Campia Folkeston et Dover Drum et Fife Band ».

Enfin, un grand cortège historique, composé de chars et groupes nombreux, rappelant les évolutions du costume et de la locomotion depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours et où ont figuré les Reines du jour.

Les Fêtes ont commencé samedi soir, à neuf heures, par la réception en gare de Saint-Omer, de la Reine des Reines de Paris et de la Musique Anglaise.

Elles ont été accueillies par les acclamations d'une foule énorme et escortées jusqu'à l'Hôtel de Ville, aux accents entraînants de la Musique Municipale et de la Fanfare des Trompettes.

La Grande-Place était noire de monde pour le concert très intéressant et très applaudi donné par la musique de Folkestone.

Dimanche, à onze heures, a eu lieu le couronnement de la Reine de l'Aiguille.

Jamais, la place de Saint-Omer, splendidement décorée et pavoisée, ne retentit de plus enthousiastes bravos.

A M. le député-maire, incomba l'agréable mission, en présence de la Reine des Reines de Paris, du Conseil municipal, de la Délégation du Comité des Fêtes de Paris et de Saint-Omer de poser sur la tête d'une de nos charmantes Audomaroises, Mlle Fernande Durez, le diadème que lui conférait pour un jour, les glorieuses prérogatives de la Royauté.

Une cantate à la Reine, dont les paroles sont dues à M. Léon Leconte, homme de lettres et la musique est de M. Henri Fulleut, directeur de l'Ecole de musique de Saint-Omer, fut brillamment exécutée, avec accompagnement de la Musique Municipale, par 150 exécutants.

A trois heures de l'après-midi, s'est mis en marche pour se dérouler par les rues de la Ville, copieusement décorées et pavoisées à profusion, le grand cortège historique.

De l'avis général, c'est un des plus beaux cortèges organisés jusqu'ici par la dévouée Commission des Fêtes.

Les rues et les places regorgeaient de monde, car dès le matin les trains avaient déversé sur la Cité Audomaroise des flots d'étrangers.

Les magnifiques chars où trônaient si gracieusement Leurs Majestés les Reines, au milieu d'un somptueux décor, ont été fort admirés.

Des acclamations enthousiastes de la foule se répétaient à leur passage, de même que les musiciens Anglais provoquaient des hurrahs sonores, resserrant une fois de plus, l'entente cordiale.

La musique du 8e d'infanterie, la fanfare des Trompettes du 27e d'artillerie, la musique municipale et plusieurs autres Sociétés des environs, notamment de Wizernes, prêtaient leur agréable concours.

La dislocation des groupes s'est fait vers 6 heures.

En résumé, ces fêtes, favorisées par un temps merveilleux, ont obtenu un très grand succès.

Il est dû aux organisateurs et en particulier à M. Félix Fleury, le président de la Commission, qui s'est prodigué sans compter, les plus sincères félicitations.

BOULOGNE

CALAIS

Passage princier. — Le grand duc et la grande duchesse de Russie sont passés hier, par Calais et ont pris passage à bord de « l'Engadine », à 3 heures 45. Ils ont été discrètement salués par les personnalités présentes sur les quais.

Traducteurs, méfiez-vous !... — Des annonces parues dans les journaux demandent des traducteurs en mécanique, travail bien rémunéré. La maison demandeur envoie, à ceux qui lui écrivent, une page du catalogue, à traduire. Peu satisfait du travail, ils veulent bien essayer encore et renvoient deux nouvelles pages à traduire, puis personne n'entend plus parler de rien.

Il n'est que plus tard que les traducteurs sont amenés à contempler, dans un catalogue, les propres pages qu'ils ont traduites.

Beaucoup de nos concitoyens se sont laissé prendre à ce truc qui, s'il n'est pas très honnête, est pour le moins ingénieux.

Traducteurs, méfiez-vous !...

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Audience du 27 juin 1914

La Régie. — MM. Dickson et Govaere, industriels à Coudekerque-Branche, poursuivis par l'Administration des Contributions indirectes, ont été acquittés.

— Mme Bischop, cabaretière, 48 ans, est condamnée à 200 francs et 100 francs d'amende pour avoir injurié les agents de la régie qui la prenaient en défaut.

— Joseph Pelletier, poursuivi par la même administration est acquitté.

— Sansen, brasseur et marguillier à Coudekerque-Branche, récolte 100 francs d'amende pour fausse déclaration d'entrepôt.

Les coups. — Désiré Jouve, 27 ans, 40 jours de prison pour coups à trois vieillards.

— Marcel Petteyn, 24 ans, 48 heures de prison avec sursis pour coups à sa bonne amie.

— Arsène Fiorine, 25 ans, a battu sa fiancée : 1 mois de prison.

L'article 330. — Eugène Ryckebusch, 28 ans, a profité de la ducasse de Bergues pour offrir des tableaux vivants à ses concitoyens. Il voulait imiter « Adam avant le péché », il est condamné à 3 mois de prison et 5 francs d'amende.

Autres affaires. — Léon Weber, 22 ans et Louis Josse, 21 ans, ont été condamnés à 15 jours de prison pour mendicité.

— Charles Potier et Robert Lefurt, 19 ans, sont condamnés à 6 jours pour vagabondage.

— M. Elysée Boulanger, distillateur, était poursuivi pour diffamation par une maison de Bordeaux ; le jugement est remis au 16 juillet.

— M. G..., négociant à Uxem, inculpé de banqueroute; le jugement sera rendu à huitaine.

BULLETIN THEATRAL

Musical et Orphéonique

LA MUSIQUE AU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Nous l'avons dit, M. le Ministre de l'Instruction Publique a bien voulu après intervention de la Section de l'Art à l'Ecole que préside M. Lyon, Recteur de l'Académie de Lille, autoriser la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais à faire mettre à l'essai à la suite des examens du certificat d'études primaires, une épreuve facultative de solfège.

Cette épreuve qui continue à se subir donne des résultats très bons et qui prouvent combien on aime et l'on pratique la Musique dans notre région.

Vendredi dernier, c'était à Hesdin ; samedi à Saint-Pol et à Carvin, que les candidats musiciens se présentèrent devant les examinateurs ; dans ces trois centres : 25 élèves se virent décerner la mention de solfège.

Les instituteurs qui ont pu suivre les épreuves et se rendre compte de la façon sérieuse avec laquelle elles sont subies, vont préparer des candidats pour l'an prochain et il n'est pas jusqu'aux institutrices qui demandent que leurs élèves puissent elles aussi être admises à l'examen.

Nous croyons savoir que la Fédération en transmettant son rapport à M. le Ministre de l'Instruction Publique insistera pour que satisfaction soit donnée à celles-ci.

Voilà donc la musique qui commence à prendre à l'école la place qu'elle mérite.

Programme des Spectacles

OMNIA PATHE. — Ce soir, à 8 heures trois quarts, représentation de « La Maison du Baigneur », drame en cinq parties, d'Auguste Maquet. — « Le Mari jaloux », scène comique jouée par Max Linder. — Pathé-Journal, etc., etc.

T. L. J. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

LA GUÉRISON DE L'ANÉMIE

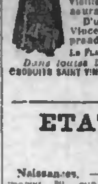

Quelle que soit son origine, l'anémie n'est jamais qu'un appauvrissement du sang, qu'il est indispensable de régénérer pour en guérir.

Voilà pourquoi l'Elixir Saint Vincent de Paul (vingt-cinq ans de succès) s'adresse aussi bien à la jeune fille aux pâles couleurs, aux femmes sur le retour d'âge, aux vieillards et aux convalescents, qu'aux neurasthéniques et aux surmenés.

D'un goût exquis, l'Elixir Saint Vincent de Paul est aussi agréable à prendre qu'une liqueur de table.

Le Flacon : 4 fr., par quatre unités : 15 fr.

Dans toutes les Pharmacies et au Dépôt : PRODUITS SAINT VINCENT de PAUL, 2, Faubg St-Denis, PARIS

2376

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Du 28 juin. — Prudent Lamarcq, 30, rue du Grand-Balcon. — Angèle Vandenbossche, rue Racine, 52. — Henri Waymel, rue Ducourouble, 8. — Marthe Backelant, rue Alphonse-Mercier, 35.

Du 29 juin. — Odette Dekens, cité Crombet, 4. — Yvonne Levaux, rue du Faubourg-des-Postes, 60. — Raymond Rogier, rue de Wazemmes, 124. — Jeanne Drique, cour Sainte-Marie, 8. — Fernand-Louis Herbaut, rue des Processions, 94.

Décès. — Du 28 juin. — Charles Demeulemeester, 46 ans 1/2, époux de Juliette Watrelos, rue Saint-Sauveur, 96. — Paul Scheltien, 44 ans, époux de Léonie Glcus rue Colson, 2. — Blanche Degroote, 14 heures, rue du Petit-Paon, 1. — Jeanne Bossuwe, 2 ans, rue des Fossés, 31. — Stéphanie Rideaux, 77 ans et 2 mois, épouse de Gustave Cocher, rue de Toufflers, 11.

Du 28 juin. — André Delcambre, 30 ans 1/2, époux de Léonie Dupar, boulevard Victor-Hugo, 246. — Louise Cande, 79 ans, célibataire, rue de la Préfecture, 8. — Raymond Bogaerts, 10 mois, rue de Wazemmes, 132. — Amélie Havel, 42 ans, épouse d'Alexandre T'Jollyn, rue Pierre-Legrand, 64. — Jeanne Broucqsault, 3 mois, rue de la Baignerie, 13. — Carlos Dhuy, 62 ans, époux de Charlotte Payelle, cour Sybille, rue Fontenelle, 22. — Gustave Duthilleul, 79 ans 1/2, veuf de Ladivine Darras, rue de la Monnaie, 28. — Laure De Breyne, 50 ans, épouse de Louis Dekester, rue Charles-de-Muyssart, 8. — Raymonde Soudan, 7 mois, rue de La Bourdonnais, 59. — Rosalie Van de poele, rue de l'Est, 48. — Clémence Knockaert, 66 ans, épouse d'Honoré Liela, rue de Seclin, 30.

ROUBAIX

Naissances. — Georges Peusquart, avenue Julien-Lagache. — Lucienne Collier, avenue Julien-Lagache. — Marthe Thérin, rue de la Lys, 72. — Sophie Dubreucq, rue de Leers, maisons Vanderplancke. — Raymonde Vanschamelhout, place de la Gare, 14. — Mireille Alleins, rue Leverrier, 5. — Madeleine Allard, rue de l'Epeule, 1 [illegible] rour Lampe, 10. — Jules Heylesonne, rue du Tilleul, 334.

Décès. — Denise Carlon, 8 mois, rue de la Vigne, 30. — Philippine Delamaladry, 80 ans, s. p., rue Decrême, 84. — Edouard Vannieuwenhuyse, 64 ans, rentier, rue des Fabricants, 28. — Victor Dumortier, 73 ans, fabricant, rue du Pays, 34. — J.-B. Capelle, 50 ans, journalier, avenue Julien-Lagache — Henri Duleurier, 42 ans, cabaretier, rue Rollin, 34. — René Budin, 43 ans, facteur aux chemins de fer, rue Notre-Dame, 12. — Léonie Guislain, 80 ans, s. p., rue de Saint-Amand, 4.

TOURCOING

Naissances. — Robert Vandercamère, rue de la Patente, 8. — Paul Vesse, rue du Haze, 52. — Jean Bernard, rue Lavoisier, 25. — Jean-Baptiste Dubol, rue de Cambrai, 41.

Décès. — Clémence Tiberghien, 68 ans, s. p., rue du Wailly, 45. — Eugène Jourdain, 73 ans, s. p., rue de la Gare, 17. — Emérence Leuridant, 34 ans, s. p., rue de Gand, 18. — Joseph Castelain, 11 ans, rue de Verdun. — Marthe Agache, 1 an, rue Nationale, 122. — César Debuine, 30 ans, peigneur, rue Nationale, 182.